



## **Vous souhaitez lutter contre les vitesses excessives dans votre chemin ?**

Le radar pédagogique constitue une solution idéale. Sur une simple demande, nous planifions l'installation de l'un de nos trois appareils de prises de mesures.

De par leur visibilité, ils permettent de délivrer un message de prévention et incitent les usagers de la route à ralentir.

Qu'ils soient pédagogiques avec affichage ou sous forme de coffret discret, ces appareils nous permettent de relever des mesures, telles que le nombre de véhicules, leur vitesse et ainsi établir des statistiques précises.

Pour l'installation de l'un de nos appareils de mesures, il vous suffit de contacter notre service de police municipale par mail à l'adresse: [apm@chene-bougeries.ch](mailto:apm@chene-bougeries.ch) ou par téléphone au numéro: 022/869.17.56.

N'oubliez pas de nous laisser vos coordonnées téléphoniques de sorte que nous puissions répondre au mieux à votre demande.

"C'est dingue ce que les gens roulent vite sur la route.

Je remarque ça quand je vois à quelle vitesse je dois rouler pour les dépasser."

Philippe Geluck

